



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE RURALE,
*en charge de l'agriculture,
de l'élevage et du développement forestier*

Le ministre

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 1618 / MAE

Papeete, le 07 MAI 2009

NOTE AUX IMPORTATEURS

Objet : Certificat pour les aliments pour animaux familiers de France.

P.J. : 1

Mesdames, Messieurs,

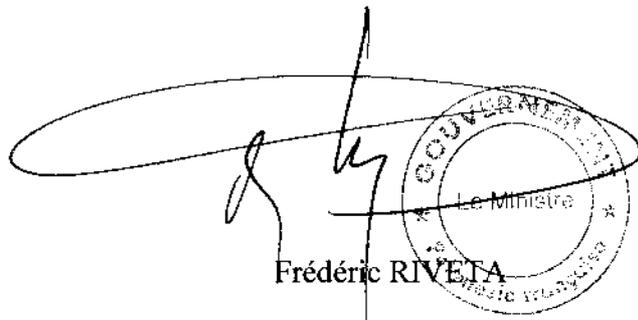
Je vous prie de trouver ci-joint un modèle de certificat PF AA MAI 09 pour des aliments pour animaux non destinés à la consommation humaine tels les chiens, chats et poissons d'aquarium de France et les articles à mastiquer.

Ce modèle peut être utilisé pour les cystes d'Artemia destinés à l'alimentation des poissons d'aquarium.

Il annule et remplace le modèle AA MAR 08.

Je vous rappelle que ce modèle ne peut pas être utilisé en l'état. Votre fournisseur doit remplir le modèle sur le site internet Expadon et contacter la direction des services vétérinaire de son département en cas de problème.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.


Frédéric RIVETA
